



VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
DEPARTEMENT DU BAS – RHIN
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Alsace Marchés Publics

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE :

Ville d'Illkirch-Graffenstaden – Monsieur Le Maire -181, route de Lyon – BP 50023 - 67401 ILLKIRCH Cedex
www.illkirch.eu ; marchespublics@illkirch.eu,
Profil acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>

OBJET DU MARCHE : Marché de Performance Energétique pour l'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

Ce marché intègre la gestion des énergies gaz naturel, biomasse, électricité (P1) avec garantie de résultats, la conduite, l'entretien courant et les dépannages (P2), la garantie totale (P3 et P3 améliorations), des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, traitement d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation et traitement d'air, et le solaire thermique de l'ensemble des installations localisées sur le ban communal.

TYPE DE MARCHE : Services

CLASSIFICATION CPV : 50721000-5 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage
71314200-4 Services de gestion de l'énergie

MARCHE COUVERT PAR L'AMP : Oui

L'AVIS IMPLIQUE UN MARCHE PUBLIC

MODE DE PASSATION DU MARCHE : Appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Les soumissionnaires devront pouvoir satisfaire à l'ensemble des spécifications demandées, que ce soit seul, ou en groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. La forme souhaitée par l'acheteur est un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un groupement.
- En qualité de membre de plusieurs groupements.

DUREE : La durée du marché d'exploitation est de 96 mois, soit huit (8) ans, à compter de la date de notification du marché, avec un objectif d'économies annuelles sur les postes P1, P2 et P3.

Le marché prendra effet à compter du **1^{er} juillet 2023**.

Les périodes d'intervention sont précisées dans le contrat d'exploitation (CCAP et CCTP).

Le présent marché n'est pas reconductible.

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT : précisées dans le règlement de la consultation

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : capacité financière, technique et professionnelle.

OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE APPRECIEE EN FONCTION DES CRITERES ENONCES DANS LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

VARIANTES : OUI. Une unique variante libre est autorisée mais elle ne devra porter que sur le programme d'amélioration P3 ou sur la fourniture d'énergie P1. Elle devra amener des solutions permettant d'apporter des gains financiers et d'optimiser les consommations d'énergie, sinon elle ne sera pas analysée. Elle ne sera examinée qu'à la condition qu'une offre de base conforme soit présentée par les candidats.

VISITE OBLIGATOIRE : Une visite obligatoire des installations est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les visites sont organisées aux dates suivantes :

- **Soit le 16 février 2023 à 9 heures**
- **Soit le 2 mars 2023 à 9 heures**
- **Soit le 9 mars 2023 à 9 heures**

Il conviendra d'envoyer un mail à l'adresse marchespublics@illkirch.eu ou via le profil acheteur de la ville, <https://alsacemarchespublics.eu>, afin de s'inscrire sur l'un des créneaux énoncés supra.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION : Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur de la ville, Alsace Marchés Publics (AMP) à l'adresse suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>
Référence de la consultation : 23M017 .

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Les renseignements complémentaires qui seraient nécessaires aux candidats au cours de leur étude, devront faire l'objet d'une demande par l'intermédiaire du profil acheteur de la ville, <https://alsacemarchespublics.eu>. au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : **jeudi 6 avril 2023 à 12H00**

Pour transmettre leur candidature et leur offre, les candidats peuvent le faire exclusivement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>.
Tout autre envoi dématérialisé (e-mail, par exemple) ne pourra être accepté et aucune offre papier ne sera acceptée.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

MODALITES ESSENTIELLES DE PAIEMENT ET DE FINANCEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT : précisées dans le règlement de la consultation.

UNITE MONETAIRE UTILILSEE : l'euro

LANGUE POUVANT ETRE UTILISEE DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION : français

REGLEMENT DES LITIGES : Les litiges éventuels sont réglés par les lois et règlements du droit français. La personne publique contractante et le titulaire déclarent élire domicile à leurs sièges respectifs et s'en remettre au tribunal administratif de la ville de Strasbourg pour le règlement des litiges éventuels afférents au présent marché.

VOIES ET DELAIS DE RECOURS DONT DISPOSE LE CANDIDAT :

- **REFERE CONTRACTUEL** : à compter de la signature du marché et dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE
- **RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR** contre les actes détachables du marché : jusqu'à la conclusion du marché et en tout état de cause, dans un délai de deux mois suivant la publication/notification de la décision attaquée
- **RECOURS EN CONTESTATION DE LA VALIDITE DU MARCHÉ** : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67070 Strasbourg, Tél. : 03.88.21.23.23. – Fax : 03.88.36.44.66. Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 9 février 2023

Le Maire